

**PROCÈS VERBAL**  
**Réunion régulière mensuelle**  
**Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick**  
**Mardi 16 février 2021**

Présents : Janice E. Savoie, Maire; Louise Raymond, Maire-adjointe;

Conseillers présents : Josée Nancy Pitre, Réginald Lurette;

Greffière-trésorière : Valérie Savoie ; Greffière-trésorière adjointe : Carole Tremblay

Absents : Carole Doyle, conseillère

Public : Aucun public (zone rouge). La réunion est diffusée en direct sur la page facebook municipale

**1. Ouverture de la réunion :**

Madame le Maire souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

**2. Vérification du Quorum :**

Madame la greffière vérifie et confirme qu'il y a quorum.

**3. Déclaration de conflits d'intérêt :**

Aucun conflit d'intérêt.

**4. Adoption de l'ordre du jour :**

Elle demande s'il y a des amendements à l'ordre du jour; aucun amendement. Elle demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour. Il est proposé par **Josée Nancy Pitre** et appuyé par **Réginald Lurette** que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté.

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 19 janvier 2021 :**

L'assemblée prend quelques minutes pour la vérification du dernier procès-verbal. Il est proposé par **Louise Raymond** et appuyé par **Josée Nancy Pitre** que le procès-verbal de la réunion régulière du 19 janvier soit adopté tel que présenté. Adopté.

**6. Affaires découlant du procès-verbal :**

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

**7. Rapports :**

Rapport de Madame le Maire :

Elle fait un court résumé de ses activités dans le cours de ses fonctions :

Quelques rencontres au sujet de la situation de la pandémie. Elle explique que ce dossier sera actif encore pour plusieurs mois et elle demande à la population de continuer à suivre les consignes.

- Elle explique qu'elle a assisté à la mise à jour du gouvernement, et que nous demeurons dans la phase rouge pour le moment, la situation sera réévaluée et le gouvernement cherche à nous remettre dans la phase orange le plus tôt possible.
- Remercie Danielle Normand, qui avec le répertoire du MADA pour les personnes vivant seules cette dernière les a contactés pour s'assurer de leur bien-être et essayer de briser l'isolement.
- Plusieurs interventions ont été effectuées au niveau des ressources humaines pour apporter une stabilité à long terme à la municipalité et pour toute la communauté dans son ensemble.
- Dossiers concernant la CSR; elle explique que ça prend du temps pour faire avancer les dossiers de l'urbanisme. Le bureau de la CSR a embauché un employé de plus, et dit espérer que le temps d'attente sera moins long.
- Rencontre avec l'ATR (Association touristique du Restigouche) - Session d'information par Zoom concernant une piste de 'Fat bike' à Campbellton, Balmoral et pourrait être rallongée pour inclure Kedgwick.
- Rencontre avec la direction et les travaux publics pour monter un répertoire des endroits jugés inesthétiques et dangereux dans la communauté. Une fois complétée le conseil pourra établir des priorités et les actions à prendre.
- Rencontre avec notre ingénieur pour le Master plan de nos rues et aqueduc et faire avancer le dossier de gestion des actifs.
- Rencontres prévues pour le projet de la rue Notre-Dame, Madame le maire explique qu'elle a impliqué plusieurs ministères au sujet de ce dossier et on avance avec optimisme.
- Dossier Internet avec Bell et Rogers ; le 15 février était la date butoir pour ces compagnies afin d'appliquer pour des fonds au fédéral permettant d'agrandir leurs services – Elle dit être en attente de nouvelles de la part de ces fournisseurs.
- Elle mentionne qu'elle a fait la demande de protection du territoire du Stillwater. C'est-à-dire qu'elle a nommé le Stillwater pour agrandir le territoire protégé et qu'elle devrait avoir des nouvelles de ce dossier au mois de mars.
- Suite au départ de Monsieur Daniel Dubé aux travaux publics, le poste a été ouvert à l'interne et une lettre d'intérêt a été reçue de la part de Monsieur Marcel Coulombe.

Mme le maire mentionne qu'après la réunion de ce soir, la direction générale est responsable de l'embauche et du bon fonctionnement du bureau. Ce soir, une résolution est prise, parce que l'embauche du directeur général n'est pas encore finalisée, après l'embauche de la direction, aucune résolution ne sera prise pour des postes à combler, ces tâches relèvent de la direction et non du conseil municipal.

- **Madame la Greffière-trésorière adjointe**

Voir copie incluse.

## 8. Motions et résolutions

### **Proposition # 2021-08 : Nomination Directrice générale, greffière**

\*\* Madame Carole Tremblay quitte la salle de réunion et cède sa place à madame Valérie Savoie.

**ATTENDU QUE** le poste à la direction générale était vacant depuis novembre 2020.

**ATTENDU QU'UN** offre d'emploi a été affiché à l'interne du 18 au 29 janvier.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a reçu une application et que le postulant rencontrait les attentes et exigences du conseil municipal.

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(1) de la loi sur la gouvernance locale, le conseil de chaque gouvernement local nomme un greffier, un trésorier et un auditeur.

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(2) de la loi sur la gouvernance locale, le conseil peut nommer les fonctionnaires dont les services sont jugés nécessaires à la bonne administration du gouvernement local.

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(3) de la loi sur la gouvernance locale, une personne peut être nommée à plus d'un poste.

Il est proposé par **Josée Nancy Pitre** et appuyé de **Louise Raymond** que madame Carole Tremblay soit nommée directrice générale et greffière pour la Communauté rurale de Kedgwick.

Madame la conseillère Pitre demande si Madame Tremblay est nommée Greffière adjointe ou greffière? Madame le maire répond qu'elle est nommée Greffière. Adopté à l'unanimité.

\*\* Mme Tremblay revient à la salle de réunion.

### **Proposition # 2021-09 : Nomination Trésorière, greffière-adjointe**

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(2) de la loi sur la gouvernance locale, le conseil peut nommer les fonctionnaires dont les services sont jugés nécessaires à la bonne administration du gouvernement local.

**ATTENDU QUE** selon l'article 74(2) de la loi sur la gouvernance locale, le greffier adjoint relève du greffier et, en cas d'absence ou d'incapacité du greffier, ou à défaut de greffier, il en exerce les attributions.

**IL EST RÉSOLU** par le Conseil municipal de la Communauté rurale de Kedgwick que Valérie Savoie conserve son titre de Trésorière et qu'il lui soit assigné le titre de greffière adjointe.

Il est proposé par **Josée Nancy Pitre** et appuyé par **Louise Raymond** que Valérie Savoie soit nommée greffière adjointe. Adopté. Unanimité.

#### **Proposition # 2021-10 : Nomination Trésorière suppléante**

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(2) de la loi sur la gouvernance locale, le conseil peut nommer les fonctionnaires dont les services sont jugés nécessaires à la bonne administration du gouvernement local.

**ATTENDU QUE** selon l'article 71(3) une personne peut être nommée à plus d'un poste.

**ATTENDU QUE** selon l'article 73 de la loi sur la gouvernance locale, tout conseil autorisé à nommer un fonctionnaire peut aussi lui désigner un suppléant soit en cas d'absence pour cause de maladie ou pour tout autre raison, soit du fait de la vacance du poste.

Il est proposé par **Réginald Lurette** et appuyé par **Josée Nancy Pitre** que madame Carole Tremblay soit nommée trésorière suppléante. Adopté. Unanimité.

#### **Proposition # 2021-11 : Nomination des signataires**

**ATTENDU QUE** selon l'article 77(1) de la loi sur la gouvernance locale, par dérogation au paragraphe 4(3), conjointement avec le trésorier, le maire ou toute autre personne que nomme le conseil signe tous les chèques et les ordres de paiement qu'émet le gouvernement local.

Il est proposé par **Josée Nancy Pitre** et appuyé de **Réginald Lurette** qu'il soit résolu que conjointement avec la trésorière Valérie Savoie ou la trésorière suppléante, Carole Tremblay, le maire, Janice Savoie ou la maire-adjointe, Louise Raymond soient les signataires officiels de la Communauté rurale de Kedgwick et que toute résolution antérieure à cet égard est par la présente rescindée. Adopté. Unanimité.

#### **Proposition # 2021-12 : Nouveau membre à la Commission de la Bibliothèque publique de Kedgwick**

**ATTENDU QUE** suite au départ de commissaire à la Commission de la bibliothèque publique de Kedgwick, des postes sont présentement vacants. Les membres de la commission et sa présidente aimerait proposer Madame Lise Thériault comme nouvelle commissaire.

Il est proposé par **Josée Nancy Pitre** et appuyé par **Louise Raymond** que l'on accepte madame Lise Thériault en tant que nouvelle commissaire de la Bibliothèque Publique de Kedgwick. Adopté. Unanimité.

## **Proposition # 2021-13 : Embauche d'un nouveau préposé aux travaux publics**

**ATTENDU QUE** suite au départ de monsieur Daniel Dubé un poste de préposé aux travaux publics était vacant.

**ATTENDU QU'** un poste de préposé aux travaux publics a été ouvert à l'interne du 26 janvier au 5 février dernier.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a reçu une application et que le postulant rencontrait les attentes et exigences du conseil municipal.

Il est proposé par **Réginald Lurette** et appuyé par **Louise Raymond** que Marcel Coulombe soit embauché au titre de préposé aux travaux publics. Adopté. Unanimité.

**9. Correspondance :**

Bibliothèque publique de Kedgwick

**10. Période de question et droit de parole du public :**

Aucune question.

**11. Date de la prochaine réunion :** Mardi 16 mars 2021

**12. Levée de la réunion :** proposée par **Réginald Lurette** à 19h35.

---

Janice E Savoie, maire

---

Carole Tremblay, greffière